



52^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif avec mission d'enquête pour la Libye

Intervention du Luxembourg

Genève, le 3 avril 2023

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg soutient pleinement la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions les membres de la mission d'enquête pour la Libye pour leur dernier rapport et exprimons notre regret de ne pas voir leur mandat prolongé, alors même que la situation des droits humains en Libye continue à se détériorer.

Le Luxembourg est fortement préoccupé par la gravité et l'envergure des violations des droits humains et du droit international humanitaire documentées, qui incluent des cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées, de torture, de violence sexuelle et fondée sur le genre, et de traite des êtres humains. Ces violations et abus s'inscrivent dans un contexte de consolidation du pouvoir des milices, de restriction de l'espace civique et d'impunité généralisée.

Le rapport fait également état de crimes contre l'humanité commis contre des Libyens et des migrants dans des prisons et centres de détention sous l'autorité de la Direction pour le combat contre la migration illégale du Ministère d'Intérieur et des garde-côtes libyennes.

Le Luxembourg soutient pleinement les recommandations formulées par la mission d'enquête et appelle les autorités libyennes à les mettre en œuvre sans tarder. Pour mettre fin à l'impunité, il est indispensable d'enquêter sur toutes les violations et abus des droits humains et du droit international humanitaire et d'assurer que les auteurs de ces actes rendent des comptes.

Il incombe à ce Conseil et au Haut-Commissariat de suivre de près la mise en œuvre des recommandations de la mission d'enquête et de s'assurer que justice soit faite pour toutes les victimes.

Je vous remercie.

[256 mots, 1 minute 30]